

Zeitschrift: Schweizer Erziehungs-Rundschau : Organ für das öffentliche und private Bildungswesen der Schweiz = Revue suisse d'éducation : organe de l'enseignement et de l'éducation publics et privés en Suisse

Herausgeber: Verband Schweizerischer Privatschulen

Band: 31 (1958-1959)

Heft: 12

Rubrik: Aus dem Wirken der Privatschulen

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Communication du secrétariat central

Chers collègues,

Congrès pédagogique 1959 et célébration du cinquantième de notre Fédération

Notre Fédération fête, cette année, le cinquantième de sa fondation. C'est une grande date dans les annales de l'enseignement privé suisse, qu'il s'agit de célébrer avec un certain éclat.

Un comité d'organisation groupant quelques membres de la section du «Deutschschweizer Verband» s'est mis à l'œuvre tout récemment pour établir dans les grandes lignes le programme de ces journées, qui auront lieu les 25, 26 et 27 septembre prochain à Bad Ragaz (St-Gall); elles coïncideront avec les Journées pédagogiques traditionnelles.

Pour que cet anniversaire revête l'importance que nous voulons lui donner, il faut que *toutes les écoles* affiliées à notre Fédération y participent. Ce sera pour chacun de nous l'occasion de faire plus ample connaissance les uns avec les autres et, pour les membres nouveaux, de nouer des relations d'amitié avec leurs collègues de la Suisse entière.

Nous vous prions donc de réserver dès maintenant ce week-end de fin septembre dans ce but; de plus amples renseignements vous seront donnés ultérieurement à ce sujet.

Secrétariat central

Une bonne nouvelle pour tous!

La création d'un secrétariat permanent de notre Fédération est devenue une réalité. Votre serviteur s'est déclaré prêt à assumer la charge jusqu'à fin 1960, c'est-à-dire pour une période provisoire de deux ans, conformément à la décision qui avait été prise par l'assemblée générale de juin 1958. Il espère être non seulement en mesure de rendre les services que vous attendez de lui, mais il compte aussi et surtout sur votre appui en toutes circonstances, car ses attributions nouvelles l'obligeront sans doute à solliciter votre collaboration à maintes occasions.

Nous nous efforcerons avant tout de développer les contacts entre écoles membres, de susciter leur intérêt pour les problèmes d'ordre professionnel et social tout en cherchant à grouper au sein de notre Fédération toutes les écoles qui n'y sont pas encore affiliées, mais dont la valeur et la réputation sont reconnues.

Nous veillerons également à établir un lien plus étroit et plus régulier entre nos instituts par la pu-

blication d'une chronique régulière dans la revue «la SER», afin que chacun soit renseigné sur les décisions et préoccupations du comité central, sur les questions importantes à l'étude, les problèmes d'éducation et les informations en provenance de l'étranger qui sont en rapport direct avec les buts que nous poursuivons.

Ainsi se créera, nous voulons l'espérer, un esprit de collaboration toujours plus vivant, capable de donner à notre Fédération une impulsion nouvelle et un rayonnement plus grand.

Nous sommes heureux que ce postulat, longtemps discuté et décidé en principe, voie enfin le jour et nous sommes persuadés que l'expérience que nous allons tenter pendant deux ans portera des fruits dont bénéficieront directement ou indirectement toutes les écoles affiliées.

Le secrétaire permanent: *Emile Regard*

SCHWEIZER UMSCHAU

Jurassisches Technikum in St.Immer wird Wirklichkeit

Wie verlautet, sollen die zuständigen bernischen Behörden mit der Ausarbeitung eines Gesetzesentwurfes, der die Reorganisation der bernischen Volkswirtschaft zum Gegenstand hat, beschäftigt sein. Dem einschlägigen Gesetzestext zufolge sind fürderhin die technischen Schulen von Biel, Burgdorf und St.Immer als kantonal-bernische Techniken zu betrachten, womit also das jurassische Technikum in St.Immer, das so sehr umstritten war, Wirklichkeit werden dürfte. Wie es scheint, hat die zum Studium der Frage eingesetzte Expertenkommission bereits im Mai vergangenen Jahres zuhanden des bernischen Volkswirtschaftsdepartementes einen zustimmenden Bericht hinterlegt, jedoch beschlossen, die Presse hierüber nicht zu informieren.

*

Die Eidg. Turn- und Sportschule Magglingen hat den Studienlehrgang 1959/61 zur Erlangung des Sportlehrer- und Sportlehrerinnen-Diploms veröffentlicht. Die Programme können durch das Sekretariat bezogen werden.

*

Der Schweizer Verein für Handarbeit und Schulreform hat soeben das Programm für die 68. Lehrerbildungskurse in Bern und Thun veröffentlicht. Die Programme sind außerordentlich reichhaltig und umfassen eine Fülle von Problemen der Schulreform und Handarbeit. Kursprospekte sind bei den kantonalen Erziehungsdirektionen erhältlich.